

Labellisation UBO

Bureau de la Vie étudiante

14/10/2019

Labellisation

- Intérêts
 - Recensement des associations étudiantes de l'UBO
 - Facilitation des démarches administratives
 - Accès aux services de l'Université
- Services à disposition:
 - Possibilité d'utiliser les locaux de l'UBO pour des événements (sous réserve d'effectuer les démarches nécessaires...)
 - Possibilité de demandes de financement (FSDIE, Composante...)
 - Possibilité d'accéder aux outils de communication de l'Université
 - Soutien technique de l'UBO dans la mesure des moyens disponibles
 - Attribution d'un local dans la mesure des moyens disponibles

Labellisation

- Obtention du label si:
 - Avoir son siège social à l'UBO ou au CLOUS du Finistère.
 - Etre présidée par un-e étudiant-e
 - Avoir un bureau composé en majorité d'étudiant-e-s inscrit-e-s à l'UBO
 - Avoir signé la charte des associations de l'UBO
 - Avoir fourni les documents suivants:
 - le récépissé de la sous-préfecture,
 - les statuts de l'association,
 - l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale portant sur la composition du bureau de l'année en cours,
 - un justificatif de l'assurance de l'association,
 - le bilan financier de l'année écoulée voté en assemblée générale,
 - le relevé d'identité bancaire (RIB) de l'association

Procédure

- Etapes
 - 2 cas : Création de votre association ou renouvellement du label
 - Demande de labellisation
 - Validation par le BVE
 - Association UBO
- Création de votre association
 - Définir le projet de votre association
 - Rédiger les statuts
 - Organiser une assemblée générale constitutive pour voter les statuts
 - Déclaration à la sous préfecture.
 - Informations sur le site de la DEVE :
http://www.univ-brest.fr/deve/menu/vie_etudiante/vie-associative/Constitution-d_une-association-etudiante

Créer une association étudiante



✿ Pour créer une association étudiante, vous devez respecter certaines étapes.

1-Définir la projet de l'association

2-Rédiger les statuts

3-Réunir les membres en une assemblée générale constitutive pour voter les statuts et élire les membres du conseil d'Administration et du bureau.

4-Déposer à la préfecture:

- la déclaration de l'association sur papier libre (avec le nom de l'association, l'objet, l'adresse, les coordonnées complètes des membres dirigeants)
- les statuts en 2 exemplaires
- le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- le formulaire de déclaration préalable à la création d'une association pour l'insertion au journal officiel

Procédure

- Demande de labellisation
 - Déclaration dans la base de données des assos étudiantes
 - À faire à partir de cette adresse
 - http://www.univ-brest.fr/deve/menu/vie_etudiante/vie-associative/Obtenir-le-label-ASSO-UBO?contentId=93078
- 4 étapes
 - Connexion à la base de données des associations
 - Remplir le formulaire
 - Ajouter les documents
 - Soumettre à validation
 - Une réponse est apportée sous 2 semaines
 - Si difficulté, ne pas hésitez à nous contacter
 - bve@univ-brest.fr
 - 02.98.01.69.43

Label ASSO UBO



✦ Obtention du Label Asso UBO

Cette démarche vous permet de déclarer votre association étudiante dans la [base de données des associations étudiantes](#) et de demander l'obtention du label Asso UBO.



1-Connectez vous à la base de données des associations étudiantes et créez un dossier pour votre association

2-Remplissez tous les champs du formulaire

3-Joignez les documents officiels de votre association:

Afin de simplifier votre démarche, numérisez dès à présent les pièces justificatives.

- le récépissé de la sous-préfecture (ou une déclaration sur l'honneur attestant de la déclaration de l'association à la sous-préfecture)
- les statuts de l'association
- l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale portant sur la composition du bureau de l'année en cours
- un justificatif de l'assurance de l'association (responsabilité civile et obtention du local)
- le bilan financier de l'année écoulée voté en assemblée générale
- [la charte des associations étudiantes signée](#)
- [l'arrêté d'autorisation d'occupation des locaux donné à titre précaire](#) signé par le directeur de la composante

4-Demandez l'obtention du label en soumettant la validation de l'association au bureau de la vie étudiante (BVE)

Une réponse vous sera apportée dans les 2 semaines.

✦ Renouvellement du label ASSO UBO

Les associations labellisées en 2017/2018 doivent suivre intégralement la procédure d'obtention du label en déclarant l'association dans la [base de données des associations étudiantes](#) et en déposant l'ensemble des documents demandés.

Pas à pas

GED Etudiant > Espaces de travail > Associations étudiantes

Associations étudiantes

Vos associations

Toutes les associations | Modifier | Historique | Administration

Documents/page: 10

<input type="checkbox"/>	Titre ▲	Etat ▲	Dernier contributeur ▲	Date de création ▲	Date de modification ▲
<input type="checkbox"/>	DELTA	Brouillon	Suzanne Moal	28 oct. 2015	13 sept. 2016
<input type="checkbox"/>	Les Stapsiates	Brouillon	Suzanne Moal	18 sept. 2015	13 sept. 2016

[Créer une association](#)

GED Etudiant

- Espaces de travail
 - Associations étudiantes
 - ABEB
 - ACEB
 - ACID
 - ACID Quimper
 - ADELUSS
 - ADES
 - AEGEA
 - AEOB
 - Agora
 - Anfert de l'Ouest
 - APASPartout
 - API
 - ArtHistTic
 - AssEScB
 - Association Intermede
 - Association M.2 DPF
 - Association PATEL
 - ASUBO
 - BDE ESIAB de Brest
 - BDE ESIAB Quimper
 - BDE EURJA
 - BDE IAE Brest
 - Breizh'mousses
 - Broussailles
 - CEMB
 - CENB
 - CESFB
 - Cheous!

Pas à pas

Remplissez l'intégralité du formulaire

Nouveau document Association étudiante

Pour créer une association étudiante, vous devez :

1. remplir tous les champs d'information
2. déposer les documents officiels de l'association

Afin de mener à bien cette démarche, nous vous invitons à vous munir dès à présent des documents suivants au format numérique :

- le récépissé de la sous-préfecture (ou une déclaration sur l'honneur attestant de la déclaration de l'association à la sous-préfecture)
- les statuts de l'association l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale portant sur la composition du bureau de l'année en cours
- un justificatif de l'assurance de l'association (responsabilité civile et occupation d'un local)
- le bilan financier de l'année scolaire voté en assemblée générale
- [charte des associations étudiantes signée](#)

Titre *

Nom complet de l'association *

Description

Numéro d'enregistrement sous préfecture *

Mission *

Rubriques (sélection multiple possible)

Courriel de l'association *

Projets annuels

Date de création

Date de l'assemblée générale ordinaire

Durée de vie de l'association (si l'association a une durée de vie limitée déterminée)

Adresse

Téléphone

Pas à pas

test »

Modifier Commentaires Demande FSDIE Historique

1. Déposer tous les documents demandés en cliquant sur modifier
2. Enregistrer les documents déposés
3. Demander la labellisation en cliquant sur le bouton : « soumettre à validation »

ÉTAT

Brouillon

Documents à joindre pour la validation de l'association

- Récépissé de la sous-préfecture ou attestation de déclaration à la sous-préfecture
- Statuts de l'association
- Composition du bureau voté en AG
- L'assurance du local
- Attestation de responsabilité civile
- Bilan financier de l'année antérieure
- Charte des associations signée
- Arrêté d'occupation des locaux

Modifier

MEMBRES DE L'ASSOCIATION AYANT ACCÈS AU DOSSIER ASSOCIATION

Membre 1	* Elodie Autret lautret Pour lancer la recherche, veuillez taper au moins 3 caractères	Rôle	* test
Membre 2	* Kristen Bosser kbosser Pour lancer la recherche, veuillez taper au moins 3 caractères	Rôle	* test
Membre 3	* Elodie Autret lautret Pour lancer la recherche, veuillez taper au moins 3 caractères	Rôle	*

Contributeurs

- Elodie Autret
- Kristen Bosser

Mise à jour

Déposer les documents en cliquant sur Modifier

Membres ayant accès la base

Pas à pas

Ne pas oublier de
SOUMETTRE A VALIDATION !!

Documents à joindre pour la validation de l'association

Récapitulé de la
sous-préfecture ou
attestation de
déclaration à la
sous-préfecture

Statuts de l'association

Composition du
bureau vote en AG

L'assurance du local

Attestation de
responsabilité civile

Bilan financier de
l'année antérieure

Charte des
associations signée

Arrêté d'occupation des
locaux

Modifier

INFORMATIONS

Titre	test	
Nom complet de l'association	test	
Description		
Numéro d'enregistrement sous préfecture	test	Numéro de label 0
Mission	test	Date de création
Rubriques (sélection multiple possible)		Date de l'assemblée générale ordinaire
Courriel de l'association	test	Durée de vie de l'association (si l'association a une durée de vie limitée déterminée)
Projets annuels		Adresse
Composante	UFR de Médecine et Sciences de la Santé	Téléphone
Président	test	Site web
Nombre membres		Adresse réseaux sociaux
Composition bureau	test	
Nom du local à l'UBO et CLOUS	test	Nom du Possesseur de test clé
Matériel mis à disposition par l'UBO		
Divers		

Modifier

Soumettre à validation

Pas à pas

- Même si votre association était labellisée l'an passé, il faut refaire une demande
- Pour que cette demande soit acceptable, il faut nécessairement avoir réalisé l'état des lieux du local (si vous en possédez un), et transmis les bilans des projets réalisés l'an passé
- Toutes les associations sont repassées en « mode brouillon »
- Cela permet de mettre à jour les documents
- Vous n'avez pas besoin de tout reprendre cela est enregistré